

Toujours des questions sans réponses...

Mais avant tout, souhaitons la bienvenue à Franck Bernard qui a rejoint le Conseil municipal suite à la disparition de Michèle.

Nos questions : depuis longtemps, nous souhaiterions savoir ce qui est prévu dans les locaux qui dev(r)aient accueillir la Maison des Solidarités. Certes, c'est du ressort du Conseil départemental, mais la ville suit sûrement ce dossier, du moins nous l'espérons !

Ensuite : que sont devenus les Conseils de quartiers ? Réunions conviviales d'échanges entre les habitants, ils s'étaient transformés en lieu de tribune politique pour les élus municipaux. C'est grave et très regrettable pour les Ulissiennes et les Ulisiens...

Enfin : l'ouverture d'un restaurant asiatique était prévue sur la place du marché. Aucune nouvelle, aucune avancée des travaux : que se passe-t-il réellement ?

Ce ne sont que trois sujets d'interrogation, mais il y en a encore énormément en réserve. La communication florissante de la ville ne compense pas les promesses de campagne électorale non tenues.

Groupe d'opposition « Les Ulis Autrement »

Françoise MARHUENDA, Mériam HADDAD,

f3mdh@orange.fr

L'importance de la vidéoprotection dans notre ville

Trop régulièrement malheureusement, des épisodes tragiques mettent en lumière l'importance de l'installation de systèmes vidéo pour la protection des citoyennes et citoyens dans l'espace public.

Cet outil de prévention efficace permet une intervention plus rapide des autorités en cas d'incident. Il sert également à la résolution des enquêtes, tout en jouant un rôle déterminant dans la prévention des crimes.

Conscients que la télésurveillance ne doit pas être vue comme une solution unique, nous pensons qu'elle n'est qu'un maillon dans une chaîne complète de protection. Elle doit nécessairement être couplée avec une intervention humaine, et assurer également le respect des données personnelles. C'est à ces conditions qu'elle représente une avancée vers un cadre plus sécurisant.

Parmi les « autorisations de programmes » votées chaque année par le conseil municipal, figure un reliquat de 1,15 M€ pour développer cet outil. Depuis 2022, les « crédits de paiement » associés sont malheureusement à zéro : les seules dépenses réalisées en 2020 et 2021 sont celles qui avaient été engagées par l'équipe précédente. Depuis, plus rien. Pour le dernier budget de l'équipe municipale qui sera voté en fin d'année 2025 pour l'année 2026 : on peut y croire (!?).

Groupe d'opposition « Les Ulis, un avenir ensemble »

Loïc BAYARD, Nicolas GERARD, Nathalie MONDIN